Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique concernant le méthaniseur de

Fresnes-les-Reims.

De: "> huet (par Internet)" < huet@terre-net.fr>

Date: 05/07/2018 18:46

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Copie à : ajgaillot@yahoo.fr, "Benoit DAVE" <benoit.dave@wanadoo.fr>, "Francis PIERRARD" <francis.pierrard@fdsea08.fr>, "Eric LABBE" <eric.labbe@nordnet.fr>

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Le monde bouge très vite.

Des enjeux majeurs à l'échelle planétaire sont identifiés: lutter contre le changement climatique, développer les énergies renouvelables.... Le gouvernement a lancé un grand plan de méthanisation et fixé des objectifs ambitieux.

L'ensemble des structures politiques de nos territoires cherchent à développer l'économie, le durable, le local et le naturel. Nos concitoyens sont exigeants mais égoistes quand il s'agit des contraintes, ou alors chez les autres....

Le projet du méthaniseur porté par un collectif d'agriculteurs sur la commune de Fresnes-les-Reims repond en tous points aux enjeux de la planète, du gouvernement, des collectivités territoriales, des citoyens, charge à chacun d'en accepter les avantages et les inconvénients.

- Ce projet permet le recyclage de déchets et donc limite la pollution. Ce projet permet d'injecter du gaz renouvelable pour la consommation des habitants de Reims et alentours.
- Ce projet répond au cadre fixé par le gouvernement.
- Ce projet est créateur de richesse et d'emploi non délocalisable. Ce projet est collectif.
- Ce projet permet de limiter les utilisations d'engrais chimiques et l'achat d'engrais organiques par les agriculteurs.

-

L'ensemble des projets agricoles donnent lieu à des commentaires, à des réactions. Nous devons sortir du cliché ou dès que l'on parle d'agriculture, on s'imagine que c'était mieux avant. Les agriculteurs pour répondre aux demandes de la société et pour survivre n'ont d'autres choix que d'innover, de s'adapter, d'avancer.

Quelques désagréments pourraient être observés. Ils sont limités au regard des enjeux.

De plus un méthaniseur de ce type (injection de gaz dans le réseau) ne peut se construire qu'en proximité d'un réseau de distribution de gaz et donc en proximité d'une agglomération.

Au nom de tous les agriculteurs du département des Ardennes, Au nom de la FDSEA 08, En mon nom personnel:

- citoyen
- agriculteur,
- président de le FDSEA 08
- vice-président de la Chambre d'agriculture des Ardennes

Thierry HUET 1 ferme de l'Abbatiale 08250 Chatel-Chéhéry